

Des généralistes pour alléger les urgences

SION Durant quatre mois, des médecins de garde prennent en charge une partie des urgences non vitales.

PAR DAMIEN RAPALLI

En période de grande affluence, le système hospitalier est en risque de surcharge. Pour éviter cette situation, l'hôpital de Sion teste une voie de médecine générale aux urgences (VMGU) depuis le mois de juin. Entre 18 heures et 22 heures, certains patients sont amenés vers des médecins de garde selon des critères prédéfinis.

«En matière d'urgences non vitales, c'est primordial d'orienter les bons patients au bon endroit», notait hier en conférence de presse Séverine Charbonnet-Lusson, infirmière-chef du service des urgences du Centre hospitalier du Valais romand (CHVR). Ce projet pilote de quatre mois est issu d'une collaboration entre le canton, l'Hôpital du Valais et les médecins généralistes.

Binôme et tournus

Dans la pratique, toute personne qui arrive aux urgences est considérée selon une échelle de gravité allant d'un à

cinq. «Les patients évalués en degrés 4 et 5 sont désormais orientés vers la nouvelle VMGU», explique Florence Selz Amaudruz, médecin-chef du service des urgences du CHVR. Selon un tournus préétabli, un médecin généraliste et un assistant médical composeront ce nouveau binôme de garde. Le médecin cantonal Eric Masseray salue le message véhiculé par ce projet: «On fonctionne beaucoup en silo dans le système de santé. Cette mutualisation des ressources nous amène vers un concept de médecine communautaire.»

Cette pratique est opérationnelle depuis vingt jours. «On constate qu'il s'agit de beaucoup de patients jeunes, entre 18 et 35 ans, qui consultent pour des traumatismes mineurs», note Florence Selz Amaudruz qui nuance dans la foulée ce premier bilan trop prématuré.

Cette nouvelle garde ne doit en aucun cas faire un appel d'air pour davantage de patients,

martèlent les partenaires. «La VMGU ne remplace pas le médecin traitant», insiste Séverine Charbonnet-Lusson qui invite les patients «à continuer à se diriger vers les alternatives existantes».

Pour rappel, le bon réflexe en situation d'urgence médicale non vitale consiste à s'adresser en priorité à son médecin traitant ou, s'il est indisponible, de téléphoner à la centrale Medi24.

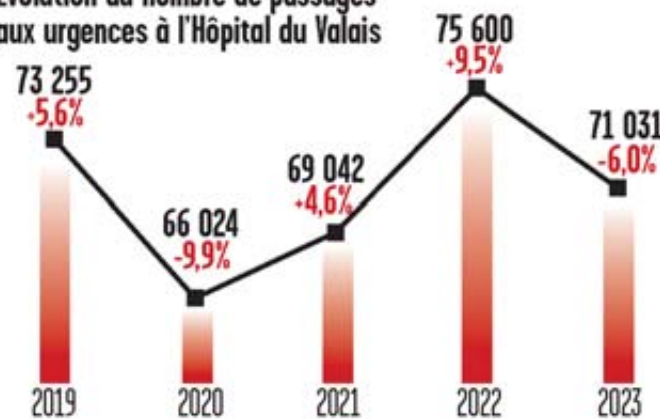
Déjà sur le site de Viège

En septembre, le bilan de cette phase test déterminera si cette mutualisation des ressources peut contribuer à répondre à la surcharge des urgences et à revoir le service de garde médicale. «On ne réinvente pas la roue», concède toutefois Mathias Reynard, chef du Département de la santé, qui cite une solution déjà existante dans d'autres cantons romands et sur le site de Viège.

En cas de résultats positifs, la VMGU sera reconduite.



Evolution du nombre de passages aux urgences à l'Hôpital du Valais



DÉLAIS D'ATTENTE

- Degré de gravité 1 (URGENCE VITALE)**
Prise en charge immédiate
- Degré de gravité 2 (URGENT)**
20 minutes
- Degré de gravité 3 (SEMI URGENT)**
60 minutes
- Degré de gravité 4 (NON URGENT)**
120 minutes
- Degré de gravité 5 (NON URGENT)**
180 minutes